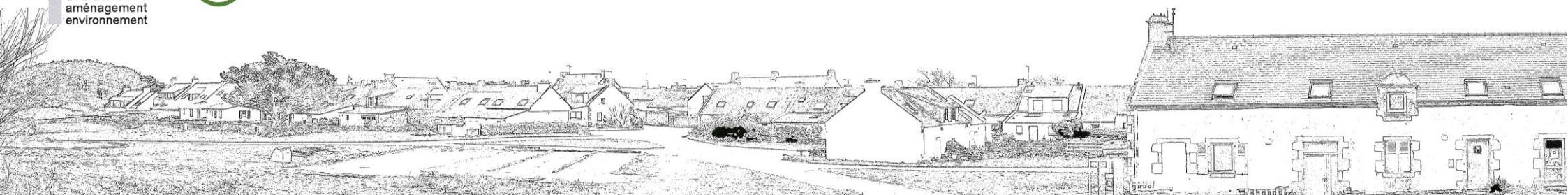
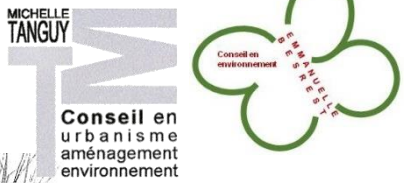


# PLAN LOCAL D'URBANISME

## TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Arrêt : DCM du 19 juillet 20216

Approbation : DCM du 10 avril 2017



*Données fournies par les gestionnaires*

<b>Objet</b>	<b>Désignation</b>	<b>Référence législative et réglementaire en vigueur</b>	<b>Service public concerné</b>	<b>Référence au plan</b>
<b>Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement</b>	Canalisation publique d'eau et d'assainissement Concerne tout le territoire communal	Articles L.152-1, L.152-2 et R.152-1 à R152-15 du Code rural et de la pêche maritime		<b>A5</b>
<b>Servitude de protection des monuments historiques classée ou inscrits</b>	1 - Fort d'Hoëdic inscrit le 30/10/2000 2 - Dolmen de la croix classé le 12/06/1926 3 - Menhir de la Vierge classé le 12/06/1926	Classement et conséquences Code du patrimoine art L.621-1 à L.621-22, L 621-29-1 à L.621-29-8, L 621-33 et art R 621-1 à R.621-52, R.621-69 à R.621-91 et R.621-97 Mesures d'inscription et conséquences Code du patrimoine art L 621-25 à L 621-29, L 621-29-1 à L 621-29-8, L621-33 et art R621-53 à R 621-68, R621-69 à R621-91 et R 621-97 Concernant l'adossement à classer et les PP (500m, PPA et PPM) Code du patrimoine art L621-30, L621-31 et art R621-92 à R 621-96	DRAC de Bretagne STAP du Morbihan Petit Hôtel de Limur 31, rue Thiers 56000 Vannes	<b>AC1</b>
<b>Servitudes relatives aux sites classée et inscrits</b>	- Site naturel ensemble de l'île classement du 13 juin 1979 - Site naturel - site côtier inscription du 7 mai 1968	Articles L.341-1 à L.341-15-1 et R.341-1 et suivants du Code de l'environnement	DRAC de Bretagne STAP du Morbihan Petit Hôtel de Limur 31, rue Thiers 56000 Vannes	<b>AC2</b>

<b>Objet</b>	<b>Désignation</b>	<b>Référence législative et réglementaire en vigueur</b>	<b>Service public concerné</b>	<b>Référence au plan</b>
<b>Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables</b>	Captages d'eau souterraine de l'Ile d'Hoedic Arrêté Préfectoral du 8 janvier 2016	Textes en vigueur : - Code de l'environnement article L215-13 se substituant à l'article 113 de l'ancien code rural, - Code de la santé publique : • article L.1321-2 issu de l'ordonnance de recodification n° 2000-548 du 15 juin 2000, • article L. 1321-2-1 créé par la loi n°2004-806 du 9 août 2004 - art. 58, • articles R. 1321-6 et suivants créés par décret n°2003-462 du 21 mai 2003 relatif aux dispositions réglementaires des parties I, II et III du Code de la Santé publique. - Circulaire du 24/07/1990 relative à la mise en place des périmètres de protection, - Guide technique - Protection des captages d'eau publié en mai 2008 et consultable sur le site Internet du Ministère de la Santé	Délégation Territoriale du Morbihan 32 Bd de la Résistance BP 514 56019 Vannes Cedex	<b>AS1</b>
<b>Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine</b>	Réseau HTA distribution Câble sous-marin	Loi du 15 juin 1906 (art.12 et 12 bis) modifiée Loi de finances du 13 Juillet 1925 (art.298) Loi n° 46-628 du 8 avril 1946 (art.35) modifiée Décret n° 67-886 du 6 octobre 1967 (art.1 à 4) Décret n° 70-492 du 1 juin 1970 modifié.	RTE- Groupe Maintenance Réseau Zone de Kérouvois 29500 ERGUE-GABERIC	<b>I4</b>
<b>Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement</b>	Concerne tout le territoire communal	Code des transports article L 6352-1	Direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest Délégation Bretagne Aérodrome de Rennes st Jacques BP 9149 35091 Rennes cedex	<b>T7</b>